

Annexe E2 – DECLARATION DOUANIERE D'EXPEDITION D'UN ECHANTILLON

Fièvre éruptive

[DATE DU JOUR]

A QUI DE DROIT

Le présent envoi contient des échantillons de diagnostic conditionnés conformément à l'instruction 650 de IATA. Ces échantillons sont uniquement réservés à la recherche médicale. Ils n'ont aucune valeur commerciale et ne sont pas destinés à être revendus.

Valeur aux fins de douane : 10 USD

Contenu :

- Echantillons pour diagnostic : Sang
- Quantité par flacon : 5 ml, état liquide
- Nombre de flacons : []
- Origine : Humaine
- Pays d'origine : **[NOM DU PAYS]**

Expédié par :

[DR]

[NOM DU LABORATOIRE]

[PAYS]

[NUMERO DE TELEPHONE DE LA PERSONNE A CONTACTER]

A :

Ms. Jennie Leydon
Serology ID Laboratory
Victorian Infectious Diseases Reference Laboratory
10 Wreckyn Street
North Melbourne, Vic. 3051
AUSTRALIE
Téléphone : + 61 3 9342 2600

Valeur : 10 USD

[NOM DU SCIENTIFIQUE CONCERNE]

[FONCTION DANS LA SOCIETE (DIRECTEUR DU LABORATOIRE PAR EX.)]

[NOM DU LABORATOIRE]